



DESHÉRITER UN ENFANT EST CE POSSIBLE

Par **celclo**, le **07/02/2013** à **20:45**

Bonjour

Suis en conflit permanent avec un de mes enfants. Il ne manque pas d'insultes de propos diffamatoires voire même avoir des doutes sur son père etc... .

Mon fils vient de suivre un protocole pour un traitement très lourd. J'ai souvent passé sur ces propos pensant qu'il s'agissait des effets secondaires de ce traitement. Malheureusement, cela continue bien que ce traitement soit terminé mais il est encore sous surveillance médicale. Je me sent salie et blessée dans ma chair moi qui ai toujours été droite dans ma vie. J'assiste depuis longtemps mon fils dans ses problèmes de santé, voire même m'occupe de son fils (sans maman) dont il à la charge. Il me dit lui même qu'il s'en "balance" d'un éventuel héritage. J'envisage donc de suivre son désir mais je ne sais comment faire pour le déshériter.

Merci de me dire si cela est possible et comment faire. Je possède des centaines de sms des insultes qu'il a eu à mon égard.

Merci bcp de vos renseignements.

Par **Lag0**, le **08/02/2013** à **08:06**

Bonjour,

Un enfant est héritier réservataire, vous ne pouvez pas le priver de sa part légale d'héritage. Seule solution, faire en sorte qu'il n'y ait rien à hériter...

Par **cocotte1003**, le **08/02/2013** à **12:09**

Bonjour, regardez du côté des assurances vie, cela diminuera sa part, cordialement

Par **celclo**, le **01/03/2013** à **16:46**

Merci de vos réponses...je réfléchis depuis mais ne trouve aucune solution...et les insultes continuent...cela me désespère. Etre méprisée et insultée de la sorte et sans motifs... Je ne comprends plus..pas...l'argent cela n'a aucune importance dans le fond mais c'est mon honneur qui est atteint...